



# COMPTES SOCIAUX

# SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS

**Société Anonyme au capital de 11 568 965,94 €**  
**53/55, rue du Capitaine Guynemer – 92400 COURBEVOIE**  
**RCS Nanterre B 312 397 730**

*Comptes au 31/12/2022*

# SIPH COMPTES SOCIAUX

**Exercice de douze mois**

**Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022**

## Table des matières

---

SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS .....	1
<b>SIPH COMPTES SOCIAUX</b> .....	2
Bilan.....	4
Compte de résultat.....	5
Règles et méthodes comptables .....	7
Immobilisations .....	13
Provisions et dépréciations .....	16
Notes sur le compte de résultat.....	17
Créances et dettes.....	20
Charges à payer & Produits à recevoir .....	23
Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu .....	24
Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.....	25
Composition du capital social.....	26
Variation des capitaux propre .....	27
Effectif moyen .....	28
Ventilation du chiffre d'affaires.....	29
Répartition de l'impôt sur les bénéfices.....	30
Engagements hors bilan .....	31
Autres Informations .....	34
Evénements post-clôture .....	35

# Bilan

## BILAN au 31 DEC 2022

	au 31 Dec 2022			au 31/12/21		au 31/12/22	au 31/12/21
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net		Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Autres immobilisations incorporelles	1 667 417	1 361 960	305 457	315 340	Capital social	11 568 966	11 568 966
Immobilisations incorporelles en cours	364 196		364 196	167 905	Primes d'émission, fusion, d'apport	25 179 034	25 179 034
<b>total immobilisations incorporelles</b>	<b>2 031 613</b>	<b>1 361 960</b>	<b>669 653</b>	<b>483 245</b>	Réserve Légale	1 156 897	1 156 897
Installations générales	238 652	222 010	16 642	28 667	Réserves indisponibles	2 780	2 780
Installations informatiques					Autres Réserves	14 362 903	14 362 903
Matériel de bureau	237 666	196 920	40 746	40 172	Report à nouveau	11 482 471	6 948 500
Autres matériel informatique					<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>17 665 434</b>	<b>9 038 073</b>
Mobilier de bureau					Provisions réglementées	610 111	610 111
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-			
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>476 318</b>	<b>418 930</b>	<b>57 388</b>	<b>68 839</b>	<b>Total capitaux propres</b>	<b>82 028 596</b>	<b>68 867 264</b>
Autres participations	134 274 930	64 279 432	69 995 498	69 995 498	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Créances rattachées à des participations	61 545 411	19 291 053	42 254 358	49 286 863	Provisions pour risques		-
Prêts	12 604		12 604	12 604	Provisions pour charges	1 925 551	1 065 525
Autres immobilisations financières	108 743		108 743	104 408			
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>195 941 688</b>	<b>83 570 485</b>	<b>112 371 203</b>	<b>119 399 373</b>	<b>Total provisions</b>	<b>1 926 551</b>	<b>1 065 525</b>
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>198 449 619</b>	<b>85 351 375</b>	<b>113 098 244</b>	<b>119 951 457</b>	<b>DETTES</b>		
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					Emprunts et dettes auprès des états, de crédits		
Stock et en cours : marchandises	160 553		160 553	541	- dont à plus d'un an	61 000 000	60 500 000
<b>Total stock</b>	<b>160 553</b>	-	<b>160 553</b>	<b>541</b>	- dont à moins d'un an	12 031 464	12 032 823
Avances et acomptes versés	1 285 262		1 285 262	2 845 566	Emprunts et dettes financières divers	241 752	227 448
Clients et comptes rattachés	35 987 133		35 987 133	44 715 770	Avances acomptes reçus sur commande en cours	453 940	1 139 931
Autres créances	2 949 352		2 949 352	1 040 093	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 794 270	39 780 781
<b>Total créances</b>	<b>40 221 747</b>	-	<b>40 221 747</b>	<b>48 601 429</b>	Dettes fiscales et sociales	9'8 181	2 033 672
Valeurs mobilières de placement	-		-	-	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Disponibilités	37 427 399		37 427 399	16 980 864	Autres dettes	5 779	462 920
Charges constatées d'avance	15 458		15 458	1 155 224	Produits constatés d'avance	1 148 969	68 998
<b>Total actif circulant</b>	<b>77 825 157</b>	-	<b>77 825 157</b>	<b>66 738 058</b>	<b>Total dettes</b>	<b>106 594 355</b>	<b>116 246 573</b>
<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>			<b>77 649 146</b>		<b>COMPTE DE REGULARISATION</b>	<b>44 445 386</b>	
Ecart de conversion Actif	612 274		612 274	12 323	Ecart de conversion Passif	985 174	522 476
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>276 887 050</b>	<b>85 351 375</b>	<b>191 535 675</b>	<b>186 701 838</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>191 535 675</b>	<b>186 701 838</b>

## Compte de résultat

Exercice Social 01/01/22 au 31/12/22

	au 31/12/22	au 31/12/21
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises	528 824 340	480 970 255
Prestations de services	10 843 699	7 164 272
Divers		
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>539 668 039</b>	<b>468 134 527</b>
Reprises sur amortissements, provisions, transferts charges		30 000
Autres produits	5 818 574	2 277 418
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>545 486 613</b>	<b>470 441 945</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	498 875 298	434 241 133
Variation de stock (marchandises)	-160 011	95 124
Autres achats et charges externes	22 917 818	16 762 980
Impôts, taxes et versements assimilés	288 186	228 489
Salaires et traitements	3 102 028	2 144 253
Charges sociales	1 182 244	1 033 021
Dotations sur immobilisations (amortissements)	230 555	214 469
Dotations sur actif circulant (provisions)	0	0
Dotations sur risques et charges (provisions)	261 075	298 417
Autres charges	6 403 845	2 710 433
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>533 101 034</b>	<b>457 728 319</b>
<b>RE SULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>12 385 579</b>	<b>12 713 626</b>
<b>OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>		
Bénéfice attribué, perte transférée		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation	12 829 330	3 508 136
Autres intérêts et produits assimilés	4 135 157	4 017 679
Reprises sur provisions, transferts charges	421 468	1 033 777
Différences positives de change	2 329 723	848 760
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
<b>Total des produits financiers</b>	<b>19 715 675</b>	<b>9 408 352</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	6 096 928	5 323 688
Intérêts et charges assimilés	2 919 127	2 580 721
Différences négatives de change	1 575 889	565 894
Charges nettes sur cessions de V . M . P .		
<b>Total des charges financières</b>	<b>10 591 942</b>	<b>8 470 302</b>
<b>RE SULTAT FINANCIER</b>	<b>9 123 733</b>	<b>938 050</b>
<b>RE SULTAT COURANT</b>	<b>21 509 312</b>	<b>13 651 676</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		1 070
Sur opérations en capital		
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>0</b>	<b>1 070</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		24 548
Sur opérations en capital	126	
dotation amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>126</b>	<b>24 548</b>
<b>RE SULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-126</b>	<b>-23 476</b>
Impôts sur les bénéfices	3 843 751	4 590 127
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>565 202 288</b>	<b>479 851 367</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>547 536 854</b>	<b>470 813 294</b>
<b>RE SULTAT NET</b>	<b>17 665 435</b>	<b>9 038 073</b>

# Annexes

## Règles et méthodes comptables

---

(Décret n° 83-1020 du 20-11-1983 - articles 7.21.24 début 24-1, 24-2 et 24-3)

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

\* \* \*

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 191 535 675,25 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 17 665 434, 81 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 (modifié par les règlements ultérieurs) de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan comptable Général, comme pour l'exercice précédent.

Par ailleurs, les comptes annuels intègrent les dispositions du règlement 2015-05 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture dont l'application est obligatoire à compter de l'exercice 2017. Le règlement, qui a pour objectif de préciser les modalités de comptabilisation des instruments financiers à terme et des opérations de couverture, est sans impact significatif sur les comptes annuels de la société.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

#### Faits caractéristiques de l'exercice

- **Guerre entre la Fédération de Russie et l'Ukraine**

La guerre en cours en Europe entre la Fédération de Russie et l'Ukraine n'a pas d'impact sur nos ventes actuellement. Elle perturbe néanmoins l'ensemble de la chaîne logistique, et impacte significativement les coûts des intrants agricoles.



- **Le marché du caoutchouc**

Les cours, qui étaient assez stables durant le 2<sup>o</sup> semestre 2021 (autour de 1,70 USD/kg), ont augmenté sur le 1<sup>o</sup> trimestre 2022, sous l'effet des augmentations de l'ensemble des matières premières, et en particulier les cours du pétrole. Les cours se situent donc autour de 1,80 USD/kg à mi-mars. Cette augmentation est accentuée en euro, sous l'effet de la dépréciation actuelle de l'euro face au dollar.

Même en pleine crise mondiale due aux évènements d'Ukraine, la demande reste soutenue, dans une période où l'offre est limitée par le wintering en Asie (baisse saisonnière de production).

Même si les fondamentaux continuent à s'améliorer, il est très difficile à ce stade de se prononcer sur l'évolution de la demande et des cours du caoutchouc, alors que les conséquences de la crise ukrainienne et des sanctions en cours ne sont pas encore bien connues.

Le chiffre d'affaires s'élève à 539,67 Millions d'euros contre 468 Millions d'euros en 2021. Les quantités vendues sont en augmentation de 3%, et portent sur 333 049 tonnes contre 327 364 tonnes en 2021.

- **Finalisation du financement de 85M€**

SIPH avait engagé des discussions avec son pool de partenaires bancaires pour mettre en place un financement de 85 millions d'euros destiné à couvrir les engagements d'investissements de ses filiales.

Retardé par la crise sanitaire, le prêt a pu être mis en place fin 2020, pour sa première tranche de 60M€. La seconde tranche de 12,5 M€ été tirée en totalité en janvier 2021.

La troisième tranche, appelée « tranche BAD », répondant à des exigences spécifiques de la Banque Africaine de Développement a pu être conclue le 15 Janvier 2022 et décaissée par le prêteur le 11 Février 2022.

Le taux d'intérêt des tirages est l'Euribor 3 mois, auquel s'ajoute une marge conformément au dispositif contractuel.

Pour la 1<sup>ère</sup> tranche de 60M€, l'Euribor a fait l'objet d'un cap à 0,1271% ; Pour le 1<sup>er</sup> tirage de la 2eme tranche (12,5M€), l'euribor a fait l'objet d'une couverture de 1% ; Pour le 1<sup>er</sup> tirage de la 3eme tranche (12,5M€), l'euribor a fait l'objet d'une couverture de 1%.

- **Financement des filiales**

Selon son programme de développement stratégique, SIPH finance ses filiales :

GREL & SAPH :

SIPH finance GREL à hauteur de 24,8 M€, et SAPH à hauteur de 24,0 M€. Ces deux prêts sont remboursables de 2022 à 2030.

CRC :

En 2022, SIPH a financé CRC pour 3,5M\$ (soit 3,4 M€). La dépréciation de cette avance et des intérêts 2022 (1M€) impacte le résultat financier, ainsi que l'ajustement de change de la totalité de la créance détenue pour CRC (0,7M€).

L'impact de ces dépréciations et ajustement de change représente ainsi une charge de 5,1M€ sur l'exercice 2022.

Le total des avances à CRC, comprenant les intérêts, s'élèvent au total à 20,6 M\$ (19,3 M€) à fin 2022 et sont totalement dépréciées.

- **Résultats des filiales**

En 2022, SIPH a reçu 12,8 millions d'euros de dividendes de ses filiales, tandis qu'en 2021 SIPH a reçu 3,5 millions dividendes.

### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels informatiques.

Les coûts de développement liés à l'amélioration des logiciels sont directement intégrés dans les charges en cours de période et ne font donc pas l'objet d'une immobilisation.

Les dotations aux amortissements sont calculées sur la durée d'utilisation estimée des logiciels soit sur 5 ans.

Le déploiement d'un ERP sur la partie comptable et financière est effectif depuis le 1er janvier 2019. La migration vers la nouvelle version de l'ERP est prévue en 2023.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou bien à leur valeur d'apport.

Les amortissements sont calculés linéairement selon la durée de vie estimée des immobilisations et selon des durées d'utilisation suivantes :

Eléments Corporels	Durée
Installation et matériel informatique	3 ans
Installations générales	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

### Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition augmenté des frais d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée dès que nécessaire. L'estimation est faite sur la base de la valeur d'utilité des titres en fonction des prévisions de flux de trésorerie futurs (tenant compte d'éléments d'appréciation tels que, les perspectives de résultat et de développement, environnement concurrentiel, et risques pays...).

Dans les « créances rattachées à des participations » figurent les avances de trésorerie en compte courant faites aux filiales à moyen et long terme.

### Actifs et passifs circulants

- *Stocks et en-cours*

Les stocks sont évalués à leur prix de revient. Une dépréciation est constatée lorsque le prix de revient est supérieur à la valeur de réalisation.

- *Créances*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les provisions liées aux créances douteuses ou litigieuses sont basées sur une évaluation du risque créance par créance, en fonction de la situation du débiteur ou du désaccord et des éléments factuels tels que la mise en redressement du client, relances écrites répétées, ou encore la notification d'un litige.

Les avances de trésorerie aux filiales (en dehors des avances en comptes courants) sont enregistrées en autres créances.

***Date de reconnaissance des créances :***

Selon le PCG, la créance naît lors de l'échange des consentements et devient certaine quant à son principe et son montant lors du transfert de propriété des marchandises concernées. Conformément aux pratiques sectorielles, SIPH applique le principe des ventes sous incoterms (conditions de vente).

Cependant, si les incoterms définissent la date du transfert des risques, ils ne définissent pas la date du transfert de propriété.

Conformément à la littérature de référence et aux pratiques sectorielles, SIPH reconnaît ses créances lors du transfert des risques. Ce qui correspond à la date de remise de la marchandise au transporteur selon les incoterms FOB et CIF.

- ***Opérations en devises***

Les créances et dettes en monnaies étrangères font l'objet d'un ajustement sur la base des cours de devises concernées au 31 décembre de chaque année.

Lorsque le taux de change appliqué à l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les contre-valeurs euros, on constate les différences de conversion en comptes de régularisation. Un écart de conversion au passif correspond à un gain latent.

Un écart de conversion à l'actif correspond à une perte latente et entraîne la constitution d'une provision pour risques.

Des opérations de couverture de change à terme de devises sont utilisées pour couvrir une exposition aux risques de variation des taux de change.

- ***Valeurs mobilières de placement***

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à la valeur d'acquisition ou à la valeur de marché si celle-ci est inférieure.

## Provisions

- *Provisions réglementées*

Les provisions réglementées sont constituées conformément à la réglementation fiscale.

Cette rubrique est constituée d'amortissements dérogatoires correspondant à l'excédent des amortissements fiscaux sur les amortissements économiques.

- *Provisions pour risques et charges*

La provision pour engagements en matière de retraite est actualisée chaque année.

La provision pour indemnités de départ à la retraite couvre les droits potentiels de l'ensemble des salariés. Elle est calculée sur une base actuarielle en prenant en compte l'ancienneté et la rémunération des intéressés ainsi que les probabilités de départ ou de décès avant l'âge de la retraite.

Les principaux paramètres pris en compte en 2022 sont les suivants :

- Âge de la retraite à 65 ans
- Le taux de revalorisation à 5%,
- L'hypothèse de turn-over à 4%,
- Le taux de charge à 50%.

La base de calcul est la courbe taux Zéro coupon de l'institut des actuaires publiée et disponible en novembre 2022.

L'engagement au titre des médailles du travail n'est pas provisionné compte tenu de son caractère non significatif.

## Immobilisations

Immobilisations en K€ :

### Immobilisations brutes en K€

Natures	Valeur brute début exercice	Augmentations	Transfert de poste à poste	Diminution par cession & mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :	1 477	190			1 667
Immobilisations incorporelles en cours :	168	196			364
Immobilisations corporelles :	491	19		34	476
Immobilisations corporelles en cours :					
Immobilisations financières :					
*Titres de participations	134 275				134 275
*Créances rattachées à des participations	63 502	5 627		7 584	61 545
*Prêts et autres immobilisations financières	117	4			121
Sous total immobilisations financières	197 894	5 632		7 584	195 942
<b>Total général</b>	<b>200 030</b>	<b>6 037</b>		<b>7 618</b>	<b>198 450</b>

### Amortissements en K€

Natures	Valeur début exercice	Dotations de l'exercice	Diminution par cession mises hors service	Valeur fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :	1 162	200		1 362
Immobilisations corporelles :	422	30	34	419
<b>Total</b>	<b>1 584</b>	<b>231</b>	<b>34</b>	<b>1 781</b>

### Dépréciations des immobilisations financières en K€

Natures	Valeur début exercice	Dotation de l'exercice ou virement de poste à poste	Reprise de l'exercice	Valeur fin d'exercice
Immobilisations financières :				
*Titres de participations	64 279			64 279
*Créances rattachées à des participations	14 216	5 485	409	19 291
*Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>78 495</b>	<b>5 485</b>	<b>409</b>	<b>83 570</b>

### Immobilisations nettes à la cloture en K€

Natures	Valeur brute	Amortissements	Dépreciation	Valeur nette
Immobilisations incorporelles :	1 667	1 362		305
Immobilisations incorporelles en cours :	364			364
Immobilisations corporelles :	476	419		57
Immobilisations corporelles en cours :				
Immobilisations financières :				
*Titres de participations	134 275		64 279	69 995
*Créances rattachées à des participations	61 545		19 291	42 254
*Prêts et autres immobilisations financières	121			121
Sous total immobilisations financières	195 942		83 570	112 371
<b>Total général</b>	<b>198 450</b>	<b>1 781</b>	<b>83 570</b>	<b>113 098</b>

#### *Immobilisations incorporelles et corporelles*

Les mouvements sur le poste immobilisations s'expliquent principalement par l'acquisition et l'installation d'infrastructures et de matériel informatique.

#### *Immobilisations financières*

##### *Titres de participations :*

La valeur brute des titres de participation s'élève à 134 144 K€, inchangée par rapport à 2021. La participation dans CRC a été entièrement dépréciée à la clôture du 31/12/2022.

La valeur nette des titres de participation est de 58 950 K€ au 31/12/2022.

**Créances rattachées à des participations :**

Ce poste intègre les prêts à GREL (21 303 K€), à SAPH (20 612 K€), ainsi que les intérêts dus au titre de ces différents prêts, et les avances et intérêts à CRC 17 025 K€, ainsi que les intérêts à SAPH pour 115K€ et GREL 340 K€. A fin 2022, les créances sur CRC sont entièrement provisionnées.

TABLEAU DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Quote-part du capital détenue (en %)	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Valeur comptable des titres détenus		Prêts & Avances consentis par la Sté et non encore remboursés	Montant des cautions et aval donnés par la Sté
				Brute	Nette		
<b>1) FILIALES DETENUES A +DE 50 %</b>							
<b>FILIALES FRANCAISES</b>	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
<b>FILIALES ETRANGERES</b>							
<b>Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH)</b> Siège social : 01 BP 1322 - Abidjan Cote d'Ivoire en K CFA en K€	68,06%	14 593 621 22 248	86 899 547 132 478	26 190	26 190	20 612	
<b>Rubber Estates Nigeria Limited (REN) ex MDC</b> Osse River Estata, Udo, Ovia, South-West, Local government Area - Edo State Nigeria en K Naira en K€	70,32%	491 875 2 384	14 552 258 70 545	19 662	19 662		
<b>Ghana Rubber Estates Limited (GREL)</b> Siège social : Takoradi Ghana en K€	64,25%	8 178	69 108	24 012	24 012	21 303	
<b>Cavalla Rubber Corporation Inc. (CRC)</b> Siège Social : Libéria en K US\$ en K€	100,00%	78 979 74 047	-67 489 -63 275	64 279	0	17 025	
<b>2) PARTICIPATIONS DETENUES de 10 à 50%</b>							
	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
<b>3) AUTRES TITRES de PARTICIPATION</b> dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société							
Sociétés françaises en K€ Sociétés étrangères	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
<b>TOTAL EN K€</b>							
Filiales étrangères				134 144	69 865	58 940	
Participations dans les Sociétés françaises				0	0		
Participations dans les Sociétés étrangères				0	0		
<b>TOTAL EN K€</b>				<b>134 144</b>	<b>69 865</b>	<b>58 940</b>	

**Stocks et en cours : 160,55 K€ contre 0,5 K€ au 31/12/2021**

Les montants mentionnés dans ce poste concernent des marchandises en transit, qui seront facturées aux clients lors de leur livraison prévue début 2023.



## Provisions et dépréciations

*Provisions pour risques et charges 1 927 K€ contre 1 066 K€ au 31/12/2021*

### Provisions pour Risques et Charges

Rubriques	Solde d'ouverture	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Solde de clôture
Provision pour indemnités de départ en retraite	1 053	261			1 314
Provision pour écart de conversion Actif	12	612	12		612
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>1 066</b>				<b>1 927</b>

Ce poste comprend notamment la provision pour indemnités de départ en retraite, intégrant les charges sociales. Les indemnités de départ à la retraite sont calculées avec actualisation, sur la base des salaires au 31 décembre 2022. Le calcul tient compte de l'ancienneté prévue à la date théorique du départ à la retraite, modulé des différents paramètres statistiques applicables.

Les provisions pour écart de conversion actif de 612 K€ concernent essentiellement des clients Caoutchouc contre 12 K€ en 2021.

## Notes sur le compte de résultat

*Produits d'exploitation : 545 487 K€ contre 470 442 K€ au 31/12/2021*

En €	2022	2021
Ventes de Caoutchouc	509 471 713	448 456 246
Ventes de marchandises "General Trade"	19 352 627	12 514 009
Ventes " Autres matieres premieres"	0	0
Prestations de services et produits annexes	10 843 699	7 164 272
Produits de gestion courante	5 818 574	2 277 418
Reprise sur provisions - Transferts de charges	0	30 000
<b>TOTAL PRODUITS D EXPLOITATION</b>	<b>545 486 613</b>	<b>470 441 945</b>

Les produits d'exploitation incluent :

- Le chiffre d'affaires des ventes de caoutchouc, SIPH assurant la commercialisation sur le marché international du caoutchouc produit par ses filiales. En 2022, les volumes de caoutchouc vendus se sont élevés à 333 milliers de tonnes contre 327,5 milliers de tonnes en 2021.
- Le chiffre d'affaires « General Trade », correspondant à l'activité récurrente d'approvisionnement en intrants des filiales de SIPH et des sociétés du Groupe SIFCA. En 2022, cette activité a augmenté du fait de la reprise des programmes d'investissements des sociétés du Groupe.
- Le chiffre d'affaires de négoce d'autres matières premières que le caoutchouc (Huile de palme, sucre ...). Ces opérations de négoce répondent à des besoins ponctuels du Groupe SIFCA. Si le chiffre d'affaires peut être significatif sur certaines opérations, cette activité réalisée sans risque ne contribue que marginalement au résultat. SIPH n'a réalisé aucune de ces activités de négoce en 2022 et 2021.
- Les prestations de services, composées pour l'essentiel des contrats d'assistance technique fournie par SIPH à ses filiales.

**Charges d'exploitation : 533 101 K€ contre 457 728 K€ au 31/12/2021**

En raison de l'activité de négoce (caoutchouc, et « General Trade »), les achats de marchandises sont le poste le plus significatif des charges d'exploitation, portant sur 498 875 K€ en 2022 contre 434 241 € en 2021.

<b>ACHATS DE MARCHANDISES</b>			
<b>En K€</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Activité caoutchouc	483 292	424 176	327 315
Activité Général Trade	15 583	10 065	8 469
Activité " Autres negoce de matieres premieres"	-	-	-
<b>TOTAL ACHATS DE MARCHANDISES</b>	<b>498 875</b>	<b>434 241</b>	<b>335 784</b>

Les charges externes représentent 22 918 K€ contre 16 762 K€ en 2021, et intègrent notamment les prestations d'assistance technique fournies à SIPH par SIFCA et Michelin.

Ces prestations d'assistance technique s'analysent comme suit :

<b>En K€</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
SIFCA	3 129	3 129
MICHELIN	1 947	1 884

**AUTRES CHARGES :**

Les autres charges s'élèvent à 6 404 K€ contre 2 710 K€ en 2021 intégrant principalement les pertes de change commerciales pour 6 332 K€.

**Opérations faites en commun**

Une participation dans un GIE est détenue par SIPH à 50%. Ce GIE n'a plus d'activité depuis 2005 et a été liquidé en 2020.

**Résultat financier : 9 124 K€ contre 938K€ au 31/12/2021**

SIPH a reçu de ses filiales des dividendes à hauteur de 12 829 K€ sur 2022 :

- SAPH 9 689 K€
- RENL 1 649 K€
- GREL 1 486 K€

Contre 3508 K€ de sa filiale SAPH en 2021.

Le résultat financier de 2022 comprend notamment :

- Les intérêts facturés à GREL, SAPH et CRC pour 4 077 K€, en rémunération des avances en compte courant
- Les intérêts et charges financières pour 2 919 K€, comprenant les intérêts bancaires à hauteur de 2 580 K€, la rémunération des avances d'actionnaires SIFCA et Michelin
- La dépréciation de l'avance faite à CRC pour 6 097 K€, contre 5 323 K€ en 2021

***Résultat exceptionnel : (0 K€) contre (-23K€) K€ au 31/12/2021***

## Créances et dettes

---

### ***Créances : 40 767 K€ contre 48 601 K€ net au 31/12/2021***

L'analyse des créances se présente comme suit :

- *Clients nets* : 37 369 K€ contre 44 715 K€ au 31/12/2021.
- *Avances aux fournisseurs* : 1 285 K€ contre 2 846 K€ au 31/12/2021.  
Ce poste comprend les avances sur commandes en cours de marchandises
- *Autres créances* : 1 567 K€ contre -1 054 K€ au 31/12/2021.

Ce poste comprend essentiellement le crédit de TVA remboursable.

La totalité des créances nettes est considérée recouvrable.

Les créances intègrent notamment :

- Le compte client pour les ventes de caoutchouc pour 25 249K€ contre 32 785K€ à fin 2021
- Le compte client pour l'activité Général Trade et l'activité Holding pour 10 738K€ contre 10 313K€ à fin 2021

### ***Valeurs mobilières de placement : 0 K€ contre 0 K€ au 31/12/2021.***

### ***Disponibilités : 37 428 K€ contre 16 981 K€ au 31/12/2021.***

### ***Charges constatées d'avance : 15,46 K € contre 1 155 K€ au 31/12/2021.***

Ce poste comporte au 31/12/2022 des règlements à OLAM / MACQUARIE au titre des contrats SWAP débouclés au 31 décembre 2022 dont les contrats physiques n'ont pas encore été embarqués et les charges de location et de maintenance habituelles.

*Echéances des créances et dettes*

**Echéances des dettes en K€**

Dettes	Solde au 31/12/2022	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de cinq ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	73 031	12 031	48 500	12 500
Emprunts et dettes financières divers	242	242		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 794	30 794		
Dettes fiscales et sociales	918	918		
Autres dettes	6	6		
Produits constatés d'avance	1 149	1 149		
<b>Total</b>	<b>106 140</b>	<b>45 140</b>	<b>48 500</b>	<b>12 500</b>

Les titres détenus au nominatif depuis plus de 2 ans donnent un droit de vote double.

*Emprunts auprès des établissements de crédit et divers 73 273 K€ contre 72 760 K€ au 31/12/2021*

Emprunts en K€		
En K€	2022	2021
Emprunt à moins d'un an	242	227
<b>Sous total Emprunts court Terme</b>	<b>242</b>	<b>227</b>
Emprunts et dettes financières divers	73 000	72 500
Découvert	0	0
Intérêts et frais bancaires courus à payer	31	33
<b>Total emprunts</b>	<b>73 273</b>	<b>72 760</b>

**Emprunts court terme :**

Les emprunts à court terme s'élèvent à 242 K€.

**Emprunts et dettes financières divers :**

Le montant de 73 273 K€ comprend 60 000 K€ correspondant à la tranche A du prêt Colette mobilisée en décembre 2020 et 12 500 K€ correspondant à la tranche B mobilisée en janvier 2021 et 12 500 K€ correspondant à la dernière de la BAD mobilisée en février 2022.

**Ligne court terme :**

Il n'y a pas de ligne de découvert au 31/12/2022

***Dettes fournisseurs et comptes rattachés : 30 794K€ contre 39 780 K€ au 31/12/2021***

Le poids des fournisseurs de l'activité négoce de caoutchouc est prépondérant dans ce poste, et intègre notamment les filiales de SIPH qui fournissent le caoutchouc commercialisé par SIPH : Les filiales de SIPH productrices du caoutchouc représentent 18 056 K€, contre 35 368 K€, au 31/12/2021. L'ensemble des dettes fournisseurs est classé avec une échéance à moins d'un an.

***Dettes fiscales et sociales : 918 K€ contre 2 034 K€ au 31/12/2021***

Ce poste est composé de dettes sociales pour 847 K€ et de dettes fiscales pour 71 K€. L'ensemble des dettes est classé avec une échéance à moins d'un an.

***Dettes sur immobilisations :0 K€ contre 0K€ au 31/12/21***

Néant

***Autres dettes : 6 K€ contre 462 K€ au 31/12/2021***

***Produits Constatés d'Avance : 1 149 K€ contre 69 K€ au 31/12/2021***

Ce poste comprend des règlements de OLAM / MACQUARIE au titre des contrats SWAP débouclés au 31 décembre 2022 dont les contrats physiques n'ont pas encore été embarqués.

***Compte de Régularisation débiteur : 986 K€ contre 522K€ au 31/12/2021***

Ce poste constate l'écart de conversion passif sur les comptes de tiers libellés en US\$, dont 975 K€ d'ajustement de compte courant CRC et 6 K€ d'ajustement sur les comptes clients caoutchouc.

## Charges à payer & Produits à recevoir

Les charges à payer s'élèvent à 3 931 K€ contre 4 998 K€ au 31/12/2021 :

Charges à payer en K€	2022	2021
Factures non parvenues	3 012	2 964
Personnel - charges à payer	349	411
Charges sociales à payer	499	386
Impôts et taxes à payer	71	1 237
<b>Total</b>	<b>3 931</b>	<b>4 998</b>

Les produits à recevoir s'élèvent à 1 437 K€ contre 26 K€ au 31/12/2021 :

Produits à recevoir en K€	31.12.2022	31.12.2021
Personnel - produits à recevoir	30	26
Crédit d'impôts et taxes	1 408	0
<b>Total</b>	<b>1 437</b>	<b>26</b>



## Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

### A/ Analyse des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (TTC)

Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif) (1)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>						
Nombres de factures concernées	18					6071
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC en K€)	378	25 773	12	1 445	3 221	30 450
Pourcentage du montant total des achats HT ou TTC de l'exercice	0,08%	5,17%	0,00%	0,29%	0,65%	6,10%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)						
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel - article L. 441-6 du cc)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels spécifiques au négoce de Caoutchouc ; conditions contractuels avec les tiers					

✔ (1) Dont 25 773 K€ de factures d'achats de Caoutchouc dues aux filiales de SIPH

## Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

### B/ Analyse des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (TTC)

Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus <sup>(2)</sup>	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>						
Nombres de factures concernées	215					532
Montant total des factures concernées (préciser HT ou TTC en K€)	15 187	13 496	542	2 928	3 835	20 800
Pourcentage du montant total des achats HT ou TTC de l'exercice						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)	2,81%	2,50%	0,10%	0,54%	0,71%	3,85%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel - article L. 441-6 du cc)</b>						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels spécifiques au négoce de Caoutchouc; Conditions générales de vente du General Trade					

(1) (2) 3 835 K€ de factures échues à +91 jours concerne exclusivement des clients filiales de SIPH ou SIFCA. Ces factures seront payées en 2021.

## Composition du capital social

Le capital social s'élève à 11 569 K€, se composant de 5 060 790 actions de 2,286 € de nominal.

Le report à nouveau de 6 948K€ au 31/12/2021 a été porté à 11 482 K€ après affectation du résultat de l'exercice 2022.

La provision réglementée de 610 K€ correspond à l'amortissement dérogatoire des frais d'acquisition des titres SAPH – CRC et RENL calculée sur une période de 5 ans.

Au 31 décembre 2022, les deux actionnaires de SIPH sont SIFCA et Michelin. Ils détiennent 100% du capital de SIPH et des droits de vote.

La répartition du capital de SIPH est inchangée depuis 2021.

Actionnaires	31/12/2022			31/12/2021	
	Nb d'actions	% du capital	% de Droits de vote	Nb d'actions	% du capital
SIFCA	2 936 770	58,03%	57,51%	2 813 410	55,59%
CFM	2 124 020	41,97%	42,49%	2 247 380	44,41%
<b>TOTAL</b>	<b>5 060 790</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>5 060 790</b>	<b>100%</b>

## Variation des capitaux propre

	Net (N)	Net (N-1)
SITUATION NETTE	31/12/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel	11 569	11 569
Écarts de réévaluation	25 179	25 179
Réserve légale	1 157	1 157
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	3	3
Autres réserves	14 363	14 363
Report à nouveau	11 482	6 949
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>17 665</b>	<b>9 038</b>
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>81 418</b>	<b>68 257</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	610	610
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>82 029</b>	<b>68 867</b>

## Effectif moyen

---

### **Effectif moyen au 31/12/2022 : 26.92 personnes**

- Cadres salariés ..... 23.83
  
- Employés salariés ..... 3.09

## Ventilation du chiffre d'affaires

---

### Répartition du Chiffre d'affaires par zones géographiques en K€

<b>Zone géographique</b>	<b>Chiffre d'affaires K€</b>
Côte d'Ivoire	16 721
Europe	78 833
Autres pays	444 115
<b>Total</b>	<b>539 668</b>

## Répartition de l'impôt sur les bénéfices

*Impôt sur les bénéfices : 3 844 K€ au 31/12/22 contre 4 590 K€ au 31/12/2021*

	Base Imposable	Montant IS 25,00%	Montant IS	Montant IS Total	Base Contrib. Sociale (1)	Taux Contrib. Sociale	Montant Contrib. Sociale	Montant Total De l'IS
Résultat courant	21 509 312	5 377 328		5 377 328	4 614 328	3,3%	152 273	5 529 601
Résultat exceptionnel	-126	-32		-32	-32	3,3%	-1	-33
Réintégrations - Déductions fiscales	-6 234 445	-1 558 611		-1 558 611	-1 558 611	3,3%	-51 434	-1 610 045
Résultat Branch office	-28 289	-7 072		-7 072	-7 072	3,3%	-233	-7 306
Montant de l'IS au titre de 2022				3 811 613	3 048 613		100 604	<b>3 912 217</b>
Crédit Impôt recherche								-48 767
régul IS 2021								-19 699
<b>IS TOTAL 2022</b>								<b>3 843 752</b>

## Engagements hors bilan

---

### *Les engagements donnés :*

- Le 30/12/2013, une lettre de confort a été établie pour l'emprunt que la filiale GREL a contracté pour un montant de 7,5 M€ sur une durée de 10 ans. Au 31/12/2022 le capital restant dû s'élève à 1 392 K€.
- Depuis février 2016, SIPH s'engage par une lettre de confort à disposer des ressources suffisantes pour assurer le soutien de sa filiale CRC pour une période de douze mois. La lettre de confort en cours couvre la période du 1 er Janvier 2023 au 31 Décembre 2023. Cet engagement est renouvelé chaque année.
- Engagements donnés à Société Générale pour couvrir les achats en dollars de l'activité General Trade : 669 KUSD à échéance 1 à 7 mois
- Engagements donnés à Société Générale et BNP pour couvrir les ventes en dollars de l'activité caoutchouc : 27 003 KUSD à échéance 1 à 4 mois.
- Engagements donnés sur des contrats de vente à terme de caoutchouc au 31 décembre 2021 : Contrats SWAP EUR portant sur 35 560 tonnes.
- Engagements dans le cadre du financement long terme :  
Le déblocage des fonds dans le cadre du projet Colette a eu lieu le 15/12/2020 pour un montant global de 60 M€. La deuxième partie fixe de 12,5 M€ a été encaissée en janvier 2021. SIPH a obtenu l'accord par rapport à la deuxième tranche de 12,5 M€ avec la participation de la BAD. La troisième partie fixe de 12,5 M€ a été conclue le 15 Janvier 2022 et décaissée par le prêteur le 11 Février 2022.

Les engagements pris dans le cadre du financement Colette sont les suivants :

### **- Ratios :**

- (i) The Borrower Net Debt to Equity Ratio: at a maximum of 1.00;
- (ii) The Net Debt to EBITDA Ratio: lower than the amount set out below opposite the relevant Natural Rubber Price:



▪ <b>Relevant Period ending on</b>	▪ <b>Ratio R1 (if the Natural Rubber Price is more than EUR 1.25) less than</b>	▪ <b>Ratio R1 (if the Natural Rubber Price is less than or equal to EUR 1.25) less than</b>
31 December 2020	3	3.50
30 June 2021	3	3.50
31 December 2021	2	2.50
30 June 2022	2	2.50
31 December 2022	1.5	2.00
30 June 2023	1.5	2.00
31 December 2023 and subsequent Relevant Periods	1.5	1.5

(iii) The current Ratio: at a minimum of 1,2; and

(iv) The Borrower to Group Debt Ratio: at a minimum of the percentage set out below opposite the relevant Financial Year:

▪ <b>Financial Year</b>	▪ <b>Borrower to Group Debt Ratio</b>
From 2020 to 2023	≥ 40%
From 2024 onwards	≥ 30%

-GREL shall ensure that the GREL Net Debt to Equity Ratio is at a maximum of 1x on each Relevant Date.

-SAPH shall ensure that the SAPH Net Debt to Equity Ratio is at a maximum of 1x on each Relevant Date.

- Intragroupe Loans

- Affectation des flux de remboursement des Intragroup-Loans ainsi que des flux d'intérêts de colette

**-Nantissements :**

- SAPH et GREL garantissent solidairement sur le paiement des échéances de Colette dans le maximum de la valeur de l'Intra-groupe Loan dans leurs comptes
- nantissement de 9 188 000 titres SAPH détenus par SIPH au profit des prêteurs au travers d'un compte-titres nanti.
- nantissement du compte de fruits et produits du compte titres nanti tant qu'aucun cas de blocage ne survient.

**- Divers :**

Autorisation d'endettement complémentaire MLT nécessaire auprès des prêteurs

Engagement de ne pas nantir d'actifs pour SIPH et le Groupe

Engagement de ne pas céder d'actifs

Les engagements de couverture de la tranche A et de la tranche B ont été faits en 2021.

Tout remboursement accéléré des Intragroup-Loans entraine un remboursement de même montant de Colette.

***Les engagements reçus :***

- Garanties d'actifs et de passifs consenties à SIPH par la Compagnie Financière Michelin dans le cadre de l'opération d'apport des titres de la société RENL à SIPH :
  - Garantie spécifique concernant les déficits fiscaux des filiales AREL, ORREL et WAREL imputables sur des résultats futurs ; ces déficits ressortaient au 1<sup>er</sup> janvier 2006 à environ 1,6 millions d'euros. Cette garantie n'est soumise à aucune limitation de durée ;
  - Garantie spécifique concernant certains risques fiscaux identifiés à hauteur d'un montant d'environ 2,8 millions d'euros. Cette garantie n'est soumise à aucune limitation de durée.
  - Ces garanties n'ont pas été mises en jeu au cours de l'exercice 2022.
- Une ligne de crédit a été contractée auprès du Crédit Agricole pour un montant de 5 M€ - Euribor 1 mois – marge 1.5 %
- Engagements reçus des filiales de SIPH sur des contrats de couverture (vente à terme SWAP), en parallèle des engagements donnés : Contrats SWAP EUR portant sur 35 560 tonnes au 31/12/2022

## Autres Informations

---

### Rémunérations des mandataires sociaux

Les rémunérations brutes versées aux membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale sont au total de 1 767K€ en 2022 contre 796K€ en 2021.

Ces rémunérations comprennent toutes les rémunérations versées par SIPH, par les sociétés qui contrôlent SIPH ou que SIPH contrôle.

### Aucune des modalités suivantes de rémunération n'est applicable par SIPH :

- **Il n'existe pas de plan de souscription ou d'achat d'action** (*les tableaux 4, 5, 8 et 9 ne sont pas applicables*), ni pour les mandataires sociaux, ni pour les salariés. En conséquence, aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été attribuée aux dirigeants « mandataires sociaux » de SIPH au cours de l'exercice 2022 et 2021, et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été levée par les dirigeants « mandataires sociaux » de SIPH au cours de l'exercice 2022.
- **Il n'existe pas de plan d'attribution d'action de performance** (*les tableaux 6, 7 et 10 ne sont pas applicables*). En conséquence, aucune action de performance n'a été attribuée aux mandataires sociaux de SIPH au cours de l'exercice 2021 et 2022, et aucune action de performance n'est devenue disponible pour les mandataires sociaux de SIPH au cours de l'exercice 2022.

Enfin, les organes de direction et d'administration ne bénéficient d'aucun régime de retraite complémentaire, d'indemnités ou avantages susceptibles d'être dus en raison de cessation ou de changement de fonction, d'indemnités de non-concurrence.

### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes EY, et PRICE WATERHOUSE COOPERS comptabilisées en 2022 s'élève à 267 K€.

### Informations diverses

SIPH établit des comptes consolidés. Les filiales entrant dans le périmètre de consolidation sont les suivantes :

- SAPH
- GREL
- RENL
- CRC

## Evénements post-clôture

---

### **Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice**

Contrôle fiscal sur les exercices 2020 et 2021 en cours